

Pontcharra



Lettre d'information spéciale

N° 1
mai | 2020



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Suite à l'annonce du déconfinement et à l'amélioration de la situation sanitaire du Département ayant permis son classement en zone « verte », la vigilance reste de mise. L'état d'urgence sanitaire a en effet été prolongé jusqu'au 10 juillet prochain.

Dans ce contexte difficile, la Ville a pris ses responsabilités. Élus et services municipaux se sont immédiatement mobilisés pour bâtir un plan de reprise d'activité qui réponde à la fois aux consignes sanitaires qui s'imposent mais aussi à vos besoins. Concrètement, les services municipaux se sont réorganisés et priorité a été donnée à nos écoles. Pour la sécurité de tous, l'accès à la Mairie s'effectuera uniquement sur rendez-vous.

Enfin et comme vous le savez, la santé et la sécurité de tous sont mes priorités. Aussi, et sans attendre les décisions de l'État, j'ai souhaité que chacun d'entre vous dispose d'un ou deux masques réutilisables. Une distribution ciblée va débiter et sera élargie à l'ensemble de la population d'ici la fin du mois de mai. Cette période de confinement qui s'achève a également été marquée par de beaux élans de solidarité dont la fabrication artisanale de masques par près de 40 couturières bénévoles. La commune a soutenu ce dispositif en procédant à l'achat du tissu homologué nécessaire.

Pour autant, si le port du masque est recommandé, il n'est pas le seul dispositif de lutte contre le virus. Les gestes barrières doivent être maintenus. J'en appelle à la responsabilité de chacun d'entre vous. Vous continuerez ainsi à prendre soin de vous et de vos proches.

« Dans ce contexte difficile, la Ville a pris ses responsabilités »



Mise à disposition de masques

voir page 2

DÉCONFINEMENT : LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

 informations en pages intérieures

Standard téléphonique de la mairie :

Vous pouvez contacter la mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

☎ 04 76 97 11 65

✉ courrier@pontcharra.fr

Restez informé(e) !

Inscrivez-vous à la lettre d'information en ligne et recevez les nouvelles en direct :

pontcharra.fr

Informations du Gouvernement

information
STRATÉGIE DE
DÉCONFINEMENT

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 :

☎ 0 800 130 000 (gratuit)

Site internet :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT S'ORGANISER APRÈS LE 11 MAI ?



Mise à disposition de masques

Depuis plusieurs semaines, la ville s'est emparée de la question de la mise à disposition de masques à la population et ce, dans le contexte actuel d'approvisionnement difficile.

Afin de faire face à ces incertitudes, différentes commandes ont été réalisées et plusieurs livraisons de masques certifiés de catégorie 2 lavables sont en attente :

- de la Commune : 7 300 masques ;
- de la Communauté de communes Le Grésivaudan : 7 300 masques ;
- de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 7 300 masques.

Enfin, pour compléter ces commandes, un dispositif de fabrication de masques, en tissu homologué, a été organisé. Nous remercions les couturières bénévoles qui ont répondu nombreuses à l'appel solidaire afin de fabriquer des masques selon la norme AFNOR. Une première fabrication de 700 masques a été réalisée. Une nouvelle commande de tissus est en cours qui permettra de confectionner

2000 masques au total. Ces masques compléteront les dotations au fur et à mesure des besoins.

Ainsi, dans les semaines à venir, chacun d'entre vous pourra disposer de 3 masques réutilisables.

Une distribution échelonnée

La ville s'organise pour assurer une distribution échelonnée, dans différents lieux, garantissant à la fois l'équité des dotations et la sécurité sanitaire du public et des agents. Les dates et lieux des points de retrait seront communiqués dès les premières livraisons. Nos aînés, et personnes fragiles seront dotés prioritairement avec une remise en boîtes aux lettres.

Ces informations seront mises à jour régulièrement et précisées par affichage, sur le site de la commune mais aussi sur les panneaux d'information lumineux.



Réouverture des écoles, du multi-accueil

Retour à l'école en élémentaire

Les écoles élémentaires César Terrier, Villard-Benoît et Villard Noir ont ouvert de nouveau leurs portes, pour tous, ce mardi 12 mai. Depuis la décision du confinement, un accueil mutualisé à César Terrier pour les enfants des soignants avait été mis en place.

Au sondage émis par la Ville, une majorité des parents ont exprimé leur souhait de remettre leur(s) enfant(s) à l'école. En concertation avec les enseignants, et au regard de la capacité des locaux à satisfaire au protocole sanitaire, la Mairie a décidé la réouverture de cinq classes à César Terrier, de quatre classes à Villard-Benoît et deux classes à Villard Noir. Des consignes sanitaires très strictes (lavages des mains réguliers, distanciation physique, port du masque pour les enseignants) sont actuellement suivies. Un plus grand nombre d'agents a été mobilisé pour assurer un nettoyage et une désinfection quotidiens des locaux. Pour la pause méridienne, les parents fournissent, pour le moment, le repas. Des réflexions sont en cours avec le fournisseur

pour une livraison de repas froids. Le périscolaire du matin et du soir n'est pas disponible. Les élèves n'ayant pas repris le chemin de l'école bénéficient toujours d'un enseignement à distance.

En maternelle, pas d'accueil généralisé

Depuis le 16 mars, les élèves de maternelle ne sont pas accueillis excepté les enfants des soignants. Cette mesure d'exception a été étendue ce 12 mai aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation (enfants de personnel communal, d'enseignants etc.). Selon l'évolution de la situation sanitaire, cette organisation pourra être amenée à évoluer. Les informations seront mises à jour régulièrement sur le portail famille.

Réouverture du multi-accueil

Le multi-accueil va également réouvrir le mardi 12 mai, en accueillant prioritairement les enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise.



Vie associative et culturelle

Le Coléo est fermé jusqu'en septembre 2020, excepté le don du sang qui aura lieu le 8 juillet. En fonction des possibilités, les spectacles ont été reportés ou annulés. Une procédure de remboursement a été engagée.

Plus généralement toutes les manifestations, qu'elles soient organisées par la ville ou par les associations, sont annulées jusqu'au 31 août 2020. La Rosière 2020 n'aura donc pas lieu, tout comme la course du CAPRG et le Cinétoiles qui se déroule ce même week-end. Les lieux publics, [installations sportives, locaux municipaux (Maison des jeunes, maison René Cassin, salle Élie Favro, ludothèque, école de musique...)] étant également fermés, aucune activité associative ne pourra reprendre. La Mairie remercie vivement les organisateurs pour leur investissement et leur persévérance dans l'animation de la Ville. Elle témoigne tout son soutien et partage leur déception.

Chèque découverte 2020-2021 et (ré)inscriptions à l'école de musique

Les chèques découverte, qui permettent de financer une partie de l'activité sportive, culturelle ou artistique de votre/vos enfants(s) âgé(s) de 6 à 16 ans seront bientôt disponibles. Pour en bénéficier, entre mi-juin et mi-septembre, téléchargez un dossier sur pontcharra.fr et renvoyez-le, complété à viessociative@pontcharra.fr ou déposez-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Les (ré) inscriptions à l'école de musique se feront de manière dématérialisée. Retrouvez plus d'informations dès le 21 juin sur la page de l'école de musique du site de la ville.

LES SERVICES PUBLICS TOUJOURS À VOS CÔTÉS

SUITE À L'ANNONCE DU PLAN DE DÉCONFINEMENT, LA VILLE ADAPTE LE FONCTIONNEMENT DE SES SERVICES AU PUBLIC. CES DISPOSITIONS LOCALES GARANTISSENT LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET RÉPONDENT À VOS BESOINS ET À VOS ATTENTES. LES SERVICES INTERCOMMUNAUUX COMPLÈTENT CE DISPOSITIF.



• L'accueil téléphonique de la mairie est à votre disposition au 04 76 97 11 65 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez également contacter les services par mails, aux adresses nominatives habituelles mais aussi sur la boîte mail de la Mairie : courrier@pontcharra.fr. Les services municipaux, placés en télétravail, répondront à vos demandes ;

• L'hôtel de ville reste fermé au public, sauf pour les rendez-vous état civil, cartes d'identité, passeports. Attention, le port d'un masque sera exigé pour pénétrer dans la mairie ;

• Le service état civil assure l'essentiel : l'établissement des actes de naissance et de décès. Pour entreprendre ces démarches, prenez rendez-vous obligatoirement avec le service. Tél. 04 76 97 11 65 ;

• Le service carte d'identité, passeport réouvre progressivement. Informations : pontcharra.fr/quotidien/demarches et état civil. Toute démarche, y compris le retrait d'un titre, doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable ;

• Le CCAS assure ses missions en télétravail. Tél. 04 76 97 82 02 ;

• Le service Urbanisme continue son activité en télétravail. Les dossiers d'autorisation du droit des sols sont à adresser par voie postale en recommandé avec accusé de réception. Les demandes de renseignements sont à transmettre par mail à urbanisme@pontcharra.fr ;

• Le centre technique municipal poursuit ses activités : entretien des espaces verts, tontes, propreté de la ville, entretien de la voirie et des équipements municipaux ;

• La Police municipale assure ses missions en présentiel.

Informations : pontcharra.fr



• Le service des eaux et de l'assainissement assure un accueil téléphonique. Tél. 04 76 99 70 00.

L'eau ne constitue pas un vecteur de transmission du COVID-19. Vous pouvez, sans crainte, continuer à boire l'eau du robinet.

• La médiathèque Jean Pellerin met en place un dispositif progressif de réouverture. Retours des documents à partir du 12 mai, premiers retraits à partir du 19 mai, sous conditions.

Informations : le-gresivaudan.fr

Le point sur les déchets



• La déchetterie de Pontcharra est ouverte. Pour vous y rendre, vous devez préalablement prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Prise de rendez-vous par mail uniquement : sibreca@sibuet.fr ;

• Les points d'apport volontaire pour le tri sélectif sont toujours accessibles ;

• Reprise de la collecte des vêtements le Relais à partir du 25 mai ;

• La collecte des déchets s'effectue à son rythme habituel ;

• Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit et punissable.

Rendez-vous déchetterie, informations : sibreca.fr

SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Pharmacies, boulangeries, boucheries, épicerie fines, marché, ..., les commerçants assurant les produits de première nécessité sont restés ouverts. Les autres peuvent maintenant ouvrir à nouveau. Seuls les bars et restaurants sont contraints encore à la fermeture au moins jusqu'au 2 juin, date d'une prochaine décision gouvernementale.



Le devoir de mémoire toujours célébré



Des gerbes de fleurs ont été déposées ce vendredi 8 mai.

Les cérémonies du souvenir ont été célébrées en comité restreint pendant cette période de confinement et continueront à l'être dans cette configuration jusqu'à nouvel ordre.



Lutte contre le moustique tigre

Les nuisances causées par les moustiques s'accroissent d'année en année. Afin de les réduire, notamment celles liées aux moustiques tigres, la commune a recours aux services de l'EIRAD [Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication] afin d'opérer sur le territoire communal. Des actions de sensibilisation et de lutte contre le moustique tigre seront prochainement programmées sur la commune.

Informations : www.eid-rhonealpes.com

CONFINÉS MAIS ENSEMBLE

SI LA CRISE TOUCHE TOUT LE MONDE, LES PLUS FRAGILES SONT SANS DOUTE PLUS DUREMENT ATTEINTS. AIDE ET SOLIDARITÉ N'ONT JAMAIS PRIS AUTANT DE SENS QUE DANS CETTE PÉRIODE INÉDITE.

Le rôle majeur du CCAS

Une entraide spontanée a, bien sûr, émergé entre nous, voisins ou amis. La Communauté de communes Le Grésivaudan, s'appuyant sur ce réseau, a créé une plateforme qui rassemble les besoins et les bénévoles. La Mairie, quant à elle, s'est d'abord adressée aux personnes les plus fragiles, inscrites préalablement au sein de son fichier : prise de nouvelles, évaluation des besoins et écoute ont été les principales missions. Grâce à la réserve communale et à la manifestation spontanée de volontaires, une vingtaine de bénévoles aide les personnes les plus fragiles. Courses, allers-retours à la pharmacie et aide administrative sont le plus souvent assurés. Un soutien téléphonique est également disponible. Enfin, quelques masques, sacs poubelle, charlottes et du gel hydroalcoolique, notamment fabriqué par des entreprises locales, ont été remis par la Mairie, aux médecins et infirmiers libéraux, à la

petite Unité de vie Foyer soleil et aux associations solidaires. La commune a contacté les professionnels de santé pour apporter le soutien logistique nécessaire dont ils auraient pu avoir besoin.

Des associations indispensables

Soutenant le travail des associations, la Mairie a, par exemple, prêté un véhicule au Secours populaire. Ce dernier ainsi que l'association Équilibre continuent leur distribution alimentaire, respectivement le vendredi et le mardi. Ce service est encore plus indispensable, les demandes ayant augmenté sur cette période. L'ADMR assure son service de portage de repas, livrés chaque jour. La demande, là encore, a augmenté.

MERCI !



Le marché n'a été absent de la ville qu'une seule journée. Rapidement, il a été réorganisé pour fonctionner en assurant votre sécurité.



Tous les soirs à 20h, vous êtes nombreux à applaudir les soignants.



Les mots d'encouragement sur les façades apportent motivation et espoir à chacun.



Les agents de la police municipale sillonnent chaque jour les rues de la ville.